Lettre de Voltaire à D'Alembert, 30 octobre 1760

Expéditieur(s): Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. []

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 30 octobre 1760, 1760-10-30

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2063

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitSoyez très sûr, mon cher philosophe, que je n'ai nulle part... RésuméL. à [Stanislas II], publication erronée. Le libraire Cramer n'a pas de part à l'édition de ces « facéties ». Thiriot doit lui donner un « Pierre » [Histoire de l'empire de Russie]. Acad. de Berlin dérangée. A reçu le fils d'Omer Joly de Fleury. Les péripéties amoureuses et genevoises de [Louis] Necker. D'Argental et Tancrède.

Date restituée30 octobre [1760] Justification de la datationNon renseigné Numéro inventaire60.37 Identifiant1238 NumPappas330

Présentation

Sous-titre330 Date1760-10-30 Mentions légales

- Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettreBest. D9366. Pléiade VI, p. 56-57
Lieu d'expéditionFerney
DestinataireD'Alembert
Lieu de destinationParis
Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais Sourceautogr., 4 p. Localisation du documentDen Haag RPB 459, G16A453, f. 25

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné Auteur(s) de l'analyseNon renseigné Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024